

## APPEL À CANDIDATURES

# Résidences artistiques de recherche et de création

### Mode d'emploi

Depuis 2008, l'association Mode d'Emploi accueille des artistes en résidence de recherche et de création au sein des pavillons d'octrois de la ville de Tours. Ces résidences de plusieurs mois s'adressent principalement aux jeunes artistes émergents ou sortants d'une école en France ou à l'étranger. Elles sont conçues comme un espace et un temps privilégiés, dédiés à la création artistique contemporaine à destination des plasticiens au sens large pour leur permettre d'initier, ou de poursuivre, un projet, mais également comme un accompagnement à leur formation et à leur professionnalisation.

En fonction du projet artistique, du ou de la résidente, des actions de sensibilisation, de valorisation et de diffusion sont menées en partenariat avec des acteurs associatifs, culturels et éducatifs à destination des publics élargis. Le temps de résidence est également un temps d'échange et de rencontre entre l'artiste, son projet et les professionnels du secteur des arts visuels ou d'autres secteurs en interface avec lui installés sur le territoire régional.

Dans le cadre de ses actions et missions, l'association accompagne et coordonne depuis 2007 des résidences artistiques en entreprise et dans le secteur médico-social. Ces résidences « hors milieux artistiques » permettent aux structures accueillantes autant qu'aux artistes de faire évoluer leur pratique sur les modes du partage et de l'expérimentation en s'appuyant avant toute chose sur la rencontre entre deux univers distincts. Pour l'artiste, ces projets concourent à sa mobilité et au décentrement de sa pratique tout en favorisant l'émergence de nouvelles opportunités de recherche, de création et de partage avec les différents publics.

En parallèle de son activité de coordination de résidences d'artistes, l'association Mode d'Emploi initie des actions de valorisation et de diffusion de la création plastique contemporaine à travers des actions ponctuelles ou récurrentes sur le territoire métropolitain et départemental (« Video Art on Display », « Atelier Mode d'Emploi », « Les Petits Formats »...) en tissant des partenariats avec des acteurs et des professionnels de secteur d'activité variés. Ces actions sont menées en repositionnant les artistes et leurs pratiques, dans leur grande diversité, au cœur de la réflexion pour leur permettre de gagner en visibilité et en lisibilité auprès d'un plus large public.

## Résidence BOOSTER

**juillet - octobre 2024**

La résidence « **BOOSTER** » s'adresse aux artistes diplômé.es d'une école d'art en France ou à l'étranger depuis moins de 5 ans. Elle permet d'initier et/ou de poursuivre un projet artistique s'appuyant sur les spécificités du territoire dans lequel elle s'inscrit, notamment ses habitants, son patrimoine (matériel ou immatériel), son tissu culturel et économique. Pendant sa résidence, l'artiste bénéficie des moyens nécessaires à la création autant que d'un accompagnement permettant lui permettant de poursuivre le développement de son réseau professionnel. L'association oeuvre également à une plus grande visibilité de son travail. La résidence « **BOOSTER** » favorise la réalisation d'un projet artistique dont la thématique ou les moyens et modalités de production entrent en résonance avec les enjeux et problématiques contemporaines du territoire (écologique, économique, social, culturelle...). Les projets retenus doivent intégrer la dimension des publics en proposant des actions de médiation ou de transmission in situ ou hors de la structure d'accueil pour permettre au plus grand nombre de rencontrer à l'acte de création et de porter l'acte de création dans des lieux les plus diversifiés possibles.

### 1- Conditions d'accueil

L'artiste sera accueilli.e pendant 3 mois entre juillet et octobre 2024 dans les pavillons d'octroi de la Ville de Tours (1, 2 et 9 Place Choiseul 37100 Tours). Iel disposera de la mise à disposition de trois espaces de production au sein des pavillons d'octroi de la ville de Tours (d'une superficie totale d'environ 120 m<sup>2</sup>), d'un studio avec sanitaires individuels (literie, machine à laver...), d'un accès aux espaces communs (cuisine, bureau...), d'un accès au matériel et matériaux sur place, d'un accès à la chutothèque, à l'atelier de production partagé et équipé (sous réserve de son occupation) et aux espaces partenaires (FunLab, Lycée Choiseul...).

L'artiste accueillie bénéficiera d'une bourse de résidence d'un montant de 3 000 € comprenant la cession de droit pour un visuel de communication. Iel bénéficiera d'une bourse de production de 1 700 € pour mener à bien son projet (75 % du montant de la bourse de production sera versé au début de la résidence, 25% en fin de résidence sur présentation d'une note de débours et des justificatifs) et d'un remboursement d'un aller/retour entre son logement et le lieu de résidence à hauteur de 300 € maximum.

Iel bénéficiera d'un accompagnement artistique, administratif et technique tout au long de sa résidence et selon le projet ainsi qu'une mise en réseau

professionnel à travers des rencontres et des présentations avec les acteurs du secteur des arts plastiques et visuels ou d'autres secteurs d'activités en cohérence avec le projet. Ce temps de résidence se poursuivra par une restitution d'un mois au sein de la Galerie 3, espace de diffusion installé au sein des pavillons d'octroi de la Ville de Tours.

## **2- Rencontre avec les publics**

L'artiste s'engage à être présent pendant son temps de résidence et à participer à trois temps forts à destination des publics et des professionnels : Sortie de résidence, « Café pro » et « Café découverte ». Ces temps de présentation d'une durée de 2 heures chacun sont rémunérés à hauteur de 40 € / heure soit 240 € au total sur présentation d'une facture de l'artiste.

Dans le cadre de cette résidence, des actions à destination des publics pourront être co-construites sur proposition de l'artiste ou de la structure d'accueil en amont ou pendant le temps de résidence. Ces temps de transmission seront rémunérés et pourront s'inscrire dans des appels à projets spécifiques portés par des acteurs du territoire (Été culturel, Nouvelles Renaissances...).

## **3 - Conditions d'éligibilité**

Cet appel à candidatures est ouvert aux artistes-plasticien.nes diplômé.es depuis moins de 5 ans d'une école d'art en France ou à l'étranger disposant d'un numéro de SIRET.

## **4 - Dossier de candidature**

Pour candidater les artistes sont invité.es à transmettre par mail à [administration@mode-demploi.org](mailto:administration@mode-demploi.org) un dossier complet comprenant :

- Une note d'intention précisant le projet
- Un CV ou biographie avec numéro de SIRET
- Un portfolio à jour

Merci d'indiquer en objet du courriel :  
« Résidence Booster 2024 - Nom de l'artiste »

Réception des candidatures jusqu'au 30/10/2023 à minuit.

La sélection du.de la candidat.e sera opérée en novembre (date à définir)

par un jury composé de représentant·es des partenaires (DRAC Centre-Val de Loire, Région Centre-Val de Loire, Département d'Indre-et-Loire, Ville de Tours), d'un.e professionnel.le invité.e du secteur des arts plastiques et visuels, d'un.e artiste invité.e, de deux administrateur.ices de l'association, du directeur artistique de l'association et du directeur administratif.

administration@mode-demploi.org

1, Place Choiseul – 37100 Tours